

## Niveau 3 Cours collectif de japonais (CECRL : A2.1) 2023-2024

### Programme pédagogique de formation

Veillez lire attentivement ce programme de formation et le retourner daté et signé avant votre premier cours à cette adresse e-mail : [coursdejaponais@espacejapon.com](mailto:coursdejaponais@espacejapon.com).

**Durée :**

72 heures

**Session :**

De septembre 2023 à juin 2024

**Fréquence :**

2h/semaine

**Modalités :**

Cours collectifs synchrones (en présentiel ou à distance, au choix)

**Prérequis :**

Les connaissances du Niveau 2 (CECRL : A1.2) doivent être acquises. Pour intégrer le Niveau 3 en tant que nouvel élève, il est ainsi obligatoire d'effectuer un test de positionnement.

**Objectifs pédagogiques :**

- Utiliser la forme conditionnelle qui permet de faire des hypothèses ;
- Être capable d'exprimer des décisions et des arguments plus précisément ;
- Utiliser la forme passive ;
- S'initier aux formules de politesses formelles (keigo) ;
- Savoir exprimer les habitudes ;
- Pouvoir exprimer l'état d'une émotion ;
- Pouvoir prodiguer des conseils ;
- Être capable d'exprimer son intention ;
- S'initier à la culture japonaise et aux codes culturels propres à la conversation et à diverses situations à travers l'apprentissage de la langue.

**Moyens prévus :**

Espace Japon fournira à l'apprenant le manuel « Minna no nihongo », ainsi qu'un accès à la formation en e-learning [www.jeparlejaponais.com](http://www.jeparlejaponais.com) et à un espace numérique et pédagogique de travail (Accès à votre portail pédagogique où vous pourrez retrouver les récapitulatifs de vos cours, déposer vos devoirs, accéder aux commentaires et aux notations de vos formatrices et à un espace collaboratif pour discuter avec les autres élèves)

**Contenus :**

La formation abordera 11 modules, chacun comportant un dialogue, des exercices, un ou plusieurs points de grammaire de base, ainsi qu'une liste de vocabulaire nouveau. Le cours favorisera l'écoute et la pratique orale, mais comprendra également l'apprentissage des idéogrammes (environ 71 kanji en

niveau 3). L'élève apprendra des structures grammaticales comme le potentiel, le passif, les actions habituelles...

**Modalités d'évaluation :**

- Notre école utilise une évaluation diagnostique afin de situer le niveau des élèves au début d'année, mais aussi au moment d'aborder une nouvelle notion.
- Le contrôle continu : l'assiduité en cours, la participation, le rendu des devoirs demandés (au moins un devoir noté par trimestre) permettent de repérer les obstacles et difficultés individuelles, les élèves peuvent s'auto-évaluer grâce aux fiches des compétences et aux activités et exercices proposés par l'enseignante.
- Les évaluations écrites de fin de trimestre : A la fin de chaque trimestre, l'apprenant ainsi que le reste de son groupe est noté sur le contenu du programme effectué dans le cadre d'un devoir sur table écrit. Mais aussi, une évaluation orale est établie en fin d'année où l'apprenant est mis dans une situation de la vie courante et doit interagir en binôme ou avec son professeur selon son niveau linguistique. Cette évaluation permet de matérialiser le niveau atteint à la fin d'une unité d'enseignement et de valider ou non le passage en niveau supérieur.
- Un examen blanc de préparation à la certification LILATE : En fin d'année, il sera donné à l'élève la possibilité d'effectuer un examen blanc dans les conditions réelles du LILATE afin de le préparer à l'obtention de cette certification.
- A l'issue de la formation, l'examen Test d'aptitude à travailler dans une langue étrangère – LILATE© certifie la formation effectuée. Il s'agit d'un examen à l'oral à distance en visio-conférence sur 30 minutes, en tête à tête avec un examinateur de la société Linguéo.

**Débouchés :**

À la fin de notre formation de niveau 3 l'élève est en mesure de parler dans un débit de conversation moyen de sujets concrets, en utilisant des constructions verbales de plus en plus complexes. Il est également capable de comprendre un interlocuteur natif dans un débit de conversation lent. L'apprenant peut s'exprimer de manière simple et informelle sur des sujets de la vie courante. Il commence à maîtriser les codes de certaines formules de politesse et peut donc être apte à évoluer professionnellement dans un environnement professionnel incluant la langue japonaise à condition que cette langue ne soit pas la langue principale utilisée dans un contexte formel de travail.

**Condition d'utilisation :**

- L'apprenant s'engage à passer le Test d'Aptitude à travailler en langue japonaise-LILATE en fin de formation ;
- L'apprenant s'engage à émarger chacune de ses présences en cours via son espace numérique de travail (ENT) dont l'utilisation lui sera expliquée à son entrée en formation ;
- L'apprenant s'engage à l'assiduité en cours et s'il souhaite s'absenter, à ne le faire qu'en possession d'un motif valable avec justificatif à l'appui.

**Signature de l'élève (cette signature a valeur d'accord avec le programme et les conditions énoncées) :**

Date :

A :

Signature :